



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2010

Présidence: Pierre GIROD

Ouverture de la séance: à 20h15 à la buvette du stand de tir de Oulens s/ Echallens

Nombre de membres présents: 16

Nombre de membres excusés: 3

Membres excusés: Jacques VULLIAMY, Michel MERMOUD et Rénald VULLIAMY

Pour sa première assemblée générale, notre nouveau président commence par remercier son prédécesseur, Georges CLAVEL, ainsi que notre ancien caissier, Pierre HIRSCHI, pour leur engagement auprès de la société. Il leur remet un petit présent et tous deux sont chaleureusement applaudis.

Notre président nous fait également savoir que selon l'article 13 des statuts de la société, l'assemblée générale est valablement constituée et peut donc délibérer.

L'assemblée générale se tiendra selon l'ordre du jour suivant:

1. Nouveaux membres
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du dernier procès-verbal
4. Approbation des comptes
5. Rapport d'activités
6. Élections statutaires
7. Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service
8. Communications du comité
9. Divers et propositions individuelles



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2010

Point 1 Nouveaux membres

Trois personnes ont demandé à faire partie de notre société, Joël BARIATTI, excusé pour cause de maladie, ainsi que Alberto DA SILVA et son fils Tiago. Aucune opposition n'est émise quant à l'entrée de ces trois personnes dans notre société, ils sont donc membres dès ce jour.

Point 2 Nomination des scrutateurs

Si le bulletin secret est demandé pour un vote, des scrutateurs seront désignés. Dans ce cas, Stéphane BINGGELI, notre vice-président, officiera comme chef de bureau.

Point 3 Approbation du dernier procès-verbal

Notre nouveau secrétaire, Sylvain CONSTANTIN, donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 avril 2009. La parole n'est pas demandée et ce procès-verbal est accepté tel que présenté avec remerciements à son auteur.

Point 4 Approbation des comptes

Notre nouveau caissier, Patrick HEYSÉ, nous présente les comptes de l'exercice 2009.

Notre société présente un solde positif de 6'155.60 CHF avec une fortune au 31 décembre 2009 de 15'807.60 CHF.

Pierre HIRSCHI demande une précision sur la facture payée à Sius. Georges CLAVEL nous explique qu'il s'agit du contrat d'entretien de nos installations de marquage.

Notre président, visiblement pressé ce soir, veut passer outre le rapport des vérificateurs de comptes. Sylvain BIGLER nous en donne quand même lecture. Il félicite le caissier pour la bonne tenue des comptes et invite ensuite les membres à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

Georges CLAVEL s'interroge sur la perte de 1288.10 CHF imputée au résultat net sur la vente des boissons et repas. Il s'agit de l'argent dépensé lors des repas organisés pour nos membres qui s'investissent, par exemple lors de la journée d'entretien du stand. Cette manière de procéder n'est pas remise en cause et les comptes sont acceptés à l'unanimité.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2010

Point 5 Rapport d'activités

5.1 Rapport du président

Notre président nous résume la participation aux tirs obligatoires et tirs en campagne: 47 programmes obligatoires et 18 tirs en campagne ont été recensés pour l'année 2009.

Un groupe de tireurs s'est déplacé ce début d'année à Yverdon pour effectuer une initiation de tir au pistolet. Une sortie appréciée de tous.

Selon Stéphane MOJON, officier de tir pour notre société, l'assainissement de notre butte est repoussé en 2020.

5.2 Séance de comité

Les membres du comité de la société se sont réunis le 28 janvier 2010 pour organiser la saison de tir à venir. Il est décidé également de poser un écran au stand pour présenter les différentes informations à destination des tireurs. Le menuisier n'ayant pas pointé le bout de son nez, l'aménagement n'a pas pu être réalisé.

Notre chef des tirs, Eric ROULIN, nous a prévu une sortie au tir fédéral à Aarau. Nous effectuerons nos tirs l'après-midi du lundi 5 juillet 2010.

5.3 Proposition du comité

Un tir ouvert à toutes et tous est envisagé dans les années à venir. De ce fait, nous devrions participer dès maintenant aux tirs organisés dans la région, par exemple le tir au sanglier organisé par la société de tir de Goumoens. Notre chef des tirs fera le nécessaire pour les inscriptions que nous espérons nombreuses.

Point 6 Élections statutaires

Selon l'article 18 des statuts de la société, votre comité et les membres de la commission de gestion sont soumis à réélection cette année.

6.1 Élection du comité

Tous les membres du comité sont prêts à continuer dans leur fonction actuelle. Le comité est réélu par acclamations.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2010

6.2 Élection de la commission de gestion

Sylvain BIGLER, arrivé au terme de son mandat et n'étant pas disposé à reprendre la place de suppléant, quitte la commission de gestion.

Mathias HILPERT se propose spontanément pour la place vacante. Il est accepté dans la commission de gestion par acclamations.

La commission de gestion se compose donc comme suit:

Premier vérificateur: Frédéric MERMOUD

Deuxième vérificateur: Blaise GONIN

Suppléant: Mathias HILPERT

Point 7 Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service

Le programme du tir obligatoire reste inchangé. Un minimum de 42 points avec un maximum de 3 zéros est toujours demandé pour le réussir.

Les classes d'âge sont définies comme suit:

Actifs: de 1951 à 1989

Vétérans: de 1939 à 1950

Séniors vétérans: jusqu'à 1939

Juniors: de 1990 à 1993

Adolescents: de 1994 à 2000

Sont astreints les militaires nés entre 1976 et 1989 à l'exception des militaires licenciés en 2010.

Les prestations restent inchangées: 160.- CHF de base, 18.- CHF pour un tir obligatoire effectué par un militaire astreint et 8.- CHF pour un tir en campagne.

Cette année, le Fass 57 disparaît du contingent de l'armée.

Notre président nous rappelle que les munitions d'exercice non tirées lors du tir obligatoire doivent être rendues au bureau. Il nous apprend également que, dès cette année, le tireur qui vient faire son tir obligatoire doit présenter une pièce d'identité et doit être apte à régler son fusil tout seul.

Point 8 Communications du comité

Le 10 avril 2010 a eu lieu la traditionnelle journée d'entretien de notre stand. Notre président déplore le nombre peu important de participants mais remercie toutes les personnes présentes ce jour.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2010

Point 9 Divers et propositions individuelles

Selon l'article 16 des statuts de la société, aucune proposition n'est parvenue au comité dans les délais.

Pierre-Alain BIGLER propose de commencer les tirs militaires à 18h00 – 18h30 au lieu de 17h00 actuellement, pour concilier obligations professionnelles et travail pour la société de tir. Les membres présents ne donnent pas suite à cette demande, principalement en raison du peu de temps qu'il resterait avant la nuit pour tirer.

Sylvain BIGLER nous fait part de son mécontentement. Il s'est retrouvé seul à l'ouverture d'un tir militaire et estime que cette situation était limite au niveau de la sécurité. Notre chef des tirs devra être plus attentif lors de nos prochaines séances de tir.

Blaise GONIN propose de partir le dimanche soir pour se rendre au tir fédéral à Aarau. La décision de partir le lundi avec retour le mardi est maintenue.

La parole est donnée à notre chef des tirs pour la proclamation des résultats du tir d'ouverture. Notre cuisinier, Frédéric MERMOUD ayant encore besoin de 10 minutes pour peaufiner le repas, Eric ROULIN nous récite le classement entier avec un clin d'œil à Maxine CONSTANTIN, qui, à 10 ans, nous offre un résultat de 177 points.

Jean-Marc MATHYS repart avec la garde du mousqueton pour une année. Deuxième, votre serviteur et troisième Rénald VULLIAMY.

Notre président remercie les membres présents pour leur participation ainsi que Rénald VULLIAMY et Frédéric MERMOUD pour la préparation du repas. Ces derniers sont chaleureusement acclamés.

Notre président clôt l'assemblée à 21h51.

Le secrétaire

Le président

Sylvain CONSTANTIN

Pierre GIROD